Mesures fiscales - Impôts directs¹

# **Exemples concrets:**

Calculs indicatifs<sup>2</sup>

#### Famille, 2 enfants (classe d'impôt 2)



66.000€ brut annuel3

5.500 € brut mensuel

48.000€ brut annuel3

> 4.000€ brut mensuel

2 enfants



#### Prêt immobilier

Augmentation du plafond des intérêts déductibles de 4 x 2.000 € à 4 x 3.000 €

Crédit d'Impôt Conjoncture + déduction intérêts débiteurs

Gain annuel en 2023

+2.460€

Adaptation du barème à l'inflation (2,5 tranches) + déduction intérêts débiteurs

Gain annuel en 2024

+2.580€

## Famille, 1 enfant (classe d'impôt 2)



45.000 € brut annuel<sup>3</sup>

3.750 € brut mensuel

36.000€ brut annuel<sup>3</sup>

3.000 € brut mensuel

1 enfant

Crédit d'Impôt Conjoncture

Gain annuel en 2023

+620€

Adaptation du barème à l'inflation (2.5 tranches)

Gain annuel en 2024

+645€

## Ménage monoparental (classe d'impôt 1a)



50.000€ brut annuel³

4.166.67 € brut mensuel

1 enfant

Crédit d'Impôt Conjoncture

Gain annuel en 2023

+450€

Adaptation du barème à l'inflation (2.5 tranches)

Gain annuel en 2024

+755€

#### Famille (1 seul salaire), 1 enfant (classe d'impôt 2)



brut annuel<sup>3</sup> 8.333,33 € brut mensuel

brut annuel<sup>3</sup> brut mensuel

1 enfant



ans

#### Prêt immobilier

Augmentation du plafond des intérêts déductibles de 3 x 2.000 € à 3 x 3.000 €

Crédit d'Impôt Conjoncture + déduction intérêts débiteurs

Gain annuel en 2023

+1.590€

Adaptation du barème à l'inflation (2,5 tranches) + déduction intérêts débiteurs

Gain annuel en 2024

+2.025€

#### Jeune célibataire, sans enfant (classe d'impôt 1)



60.000€ brut annuel³

5.000 € brut mensuel

Crédit d'Impôt Conjoncture

Gain annuel en 2023

+525€

Adaptation du barème à l'inflation (2.5 tranches)

Gain annuel en 2024

+705€

### Jeune célibataire, sans enfant (classe d'impôt 1)



25 ans

36.119 €

brut annuel<sup>3</sup>

3.009,92€ brut mensuel

Crédit d'Impôt Conjoncture

Gain annuel en 2023

+245€

Adaptation du barème à l'inflation (2,5 tranches)

Gain annuel en 2024

+285€

# Couple de retraités (classe d'impôt 2)



70.000€ brut annuel<sup>3</sup>

5.833,34 € brut mensuel

Crédit d'Impôt Conjoncture

Gain annuel en 2023

+525€

brut annuel<sup>3</sup>

brut mensuel

Adaptation du barème à l'inflation (2,5 tranches)

Gain annuel en 2024

+555€

Ministère des Finances, Administration des contributions directes